



2010

Les professeurs nommés à l'Université donnent, après un temps d'adaptation à leurs nouvelles fonctions, une leçon « d'installation » qui leur permet d'exposer un thème phare de leur recherche.

C'est une excellente occasion de faire connaître leur discipline à la communauté universitaire et au grand public.

Une manière très humaine et personnalisée d'appréhender la recherche conduite à l'Université de Neuchâtel.

Renseignements : Rectorat
Faubourg du Lac 5a, CP 3213, 2001 Neuchâtel 1
messagerie.rectorat@unine.ch

Découvrez le calendrier des leçons à venir !

DANIEL HUNKELER

Mercredi 17 mars 2010 - 17h15
Aula d'UniMail - rue Emile-Argand 11

GIOVANNI DISTEFANO

Mercredi 21 avril 2010 - 17h15
Aula du 1^{er}-Mars 26

HÉDI DRIDI

Mercredi 19 mai 2010 - 17h15
Aula du 1^{er}-Mars 26

FEDERICA DIÉMOZ

Mercredi 29 septembre 2010 - 17h15
Aula du 1^{er}-Mars 26 *Leçon reportée à début 2011 (date à définir)*

MINH SON NGUYEN

Mercredi 20 octobre 2010 - 17h15
Aula du 1^{er}-Mars 26

KATARINA STANOEVSKA

Mercredi 17 novembre 2010 - 17h15
Aula du 1^{er}-Mars 26

EDWARD MITCHELL

Mercredi 8 décembre 2010 - 17h15
Aula d'UniMail - rue Emile-Argand 11

L'EAU SOUTERRAINE : UNE RESSOURCE VITALE MAIS VULNÉRABLE

LA GESTATION LABORIEUSE D'UNE NORME RÉVOLUTIONNAIRE : LE BANNISSEMENT DE LA FORCE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LES TRACES DES ÉTRANGERS À CARTHAGE ET DES CARTHAGINOIS À L'ÉTRANGER

LA VARIABILITÉ DES LANGUES DANS LE DOMAINE GALLO-ROMAN : REGARDS CRITIQUES SUR LES MÉTHODES DE LA RECHERCHE

LA GESTION DES MIGRATIONS : UN LABORATOIRE DE L'ADMINISTRATION INTERNATIONALISÉE

LE JOURNALISME À L'ÂGE DES MÉDIAS SOCIAUX

LE SOL : UN ELDORADO DE BIODIVERSITÉ MÉCONNUE

DANIEL HUNKELER

Faculté des sciences

Professeur ordinaire en hydrochimie



Docteur en sciences naturelles (Ecole polytechnique fédérale de Zurich, ETH)
Master en sciences de l'environnement (Ecole polytechnique fédérale de Zurich, ETH)

Domaines de recherche :

Hydrochimie et microbiologie de l'eau souterraine.
Qualité de l'eau souterraine et comportement des polluants.
Méthodes de dépollution des sites contaminés.
Protection des ressources en eaux souterraines.

La leçon inaugurale aura lieu **mercredi 17 mars 2010 à 17h15**
Aula d'UniMail - rue Emile-Argand 11

L'eau souterraine : une ressource vitale mais vulnérable

L'eau souterraine est une des principales sources d'eau potable et joue un rôle écologique important. Souvent, l'eau souterraine peut être consommée sans aucun traitement grâce à la purification naturelle dans le milieu souterrain. Cependant, avec une urbanisation croissante, une agriculture de plus en plus intensive et une augmentation dans l'utilisation de substances chimiques, cette capacité de purification atteint ses limites.

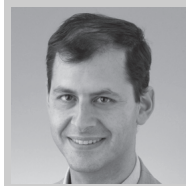
Le devenir des contaminants dans le milieu souterrain est très variable. Alors que les uns sont rapidement éliminés ou immobilisés, les autres peuvent persister durant des dizaines d'années et être transportés sur de longues distances, ayant ainsi un impact sur les captages et les eaux de surface.

Cette leçon inaugurale traitera des facteurs clés qui contrôlent la migration des contaminants dans le milieu souterrain, et présentera de nouvelles approches récemment développées dans notre laboratoire pour pouvoir mieux prédire le devenir des contaminants dans les aquifères.

GIOVANNI DISTEFANO

Faculté de droit

Professeur extraordinaire
en droit international public



Docteur en relations internationales (Droit international), IHEID (Genève)
Master (DES) en relations internationales (Droit international), IHEID (Genève)

Domaines de recherche : La réglementation de la force dans les relations juridiques internationales.
La résolution des différends territoriaux et le régime juridique des espaces (territoriaux et maritimes).
Histoire et théorie générale du droit international public.
Droit institutionnel international.
Les pouvoirs de qualification des Etats et les centres de constatation : règles d'organisation et règles de comportement.

La leçon inaugurale aura lieu **mercredi 21 avril 2010 à 17h15**
Aula du 1^{er}-Mars 26

La gestation laborieuse d'une norme révolutionnaire : le bannissement de la force dans les relations internationales

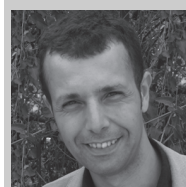
L'interdiction de la force a secoué l'ancien système juridique international et a jeté les bases du nouvel ordre international contemporain né des cendres des deux conflits mondiaux et porté aux fonts baptismaux par la Charte des Nations Unies. La réglementation de la force représente assurément le fondement de ce nouveau contrat social entre les Nations, dont la fin ultime est – comme le récite le préambule – de « préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances ».

La mise au ban du recours à la force dans les relations internationales n'a évidemment pas émergé d'un coup mais elle est le fruit d'un long calvaire dont j'évoquerai quelques-unes des étapes marquantes avant l'adoption de la Charte des Nations Unies en 1945. Cette leçon inaugurale est donc axée sur certains aspects – notamment historiques – de l'affleurement au fil des siècles de cette norme fondamentale du droit international contemporain.

HÉDI DRIDI

Faculté des lettres et sciences humaines

Professeur ordinaire
en archéologie de la Méditerranée antique



Docteur en archéologie (Université de Paris I, France)
Master (DEA) en archéologie des périodes historiques (Université de Paris I, France)
Master (DEA) en économie mathématique et économétrie (Université de Paris II, France)

Domaines de recherche :
Histoire et archéologie du bassin occidental de la Méditerranée préromaine.
Histoire et archéologie de Carthage et de l'Afrique du nord antique.
Mobilité des personnes, des biens et des religions dans l'Antiquité.
Echanges entre le bassin méditerranéen et l'océan Indien.

La leçon inaugurale aura lieu **mercredi 19 mai 2010 à 17h15**
Aula du 1^{er}-Mars 26

Sur les traces des étrangers à Carthage et des Carthaginois à l'étranger

Il y a deux millénaires, comme de nos jours, les individus circulaient en Méditerranée. De leur plein gré, pour faire des affaires, pour apprendre, pour travailler (artisans, mercenaires) ou de force, pour échapper à des menaces dans leur propre patrie ou, ce qui est heureusement moins le cas aujourd'hui, lorsqu'ils se retrouvaient esclaves ou livrés comme otages.

La conservation des sources classiques permet d'observer assez bien ce phénomène pour les mondes grec et romain, mais qu'en est-il du monde punique et de sa « capitale », Carthage ? Etaient-ils insérés dans ce vaste réseau d'échange et de circulation reliant les rives de la Méditerranée ou étaient-ils à la marge de cette Méditerranée grecque et civilisée, comme voudraient le suggérer les sources littéraires qui insistent sur l'altérité du Carthaginois ?

Malgré leur rareté et leur hétérogénéité, les témoignages relatifs à la présence étrangère à Carthage et dans le monde punique, comme celle, plus ténue, laissée par des Carthaginois en terre étrangère, permettent d'apporter des éléments de réponse à cette question.

FEDERICA DIÉMOZ

Faculté des lettres et sciences humaines

Professeure assistante en français régional et dialectologie gallo-romane



Docteur ès lettres (Université de Neuchâtel)
Collaboratrice post-doctorante au projet
FNS Sinergia Intangible Cultural Heritage:
the Midas Touch
Rédactrice de l'Atlas des patois valdôtains
(Assessorat de l'éducation et de la culture,
Vallée d'Aoste)

Domaines de recherche :

Les répertoires et les usages linguistiques dans l'aire gallo-romane : les langues traditionnelles et les français régionaux. La micro-variation des systèmes linguistiques franco-provençaux de la Suisse romande et de la Vallée d'Aoste. Les aspects linguistiques de la transmission du patrimoine culturel immatériel dans la région alpine : contes, légendes, récits.

La leçon inaugurale aura lieu **mercredi 29 septembre 2010 à 17h15**
Aula du 1^{er}-Mars 26 **Leçon reportée à début 2011 (date à définir)**

MINH SON NGUYEN

Faculté de droit

Professeur extraordinaire en droit des migrations, droit de la gestion publique et droit constitutionnel



Avocat
Docteur en droit

Domaines de recherche :

Droit des migrations.
Droit de la gestion publique.

La leçon inaugurale aura lieu **mercredi 20 octobre 2010 à 17h15**
Aula du 1^{er}-Mars 26

KATARINA STANOEVSKA

Faculté des sciences économiques

Professeure extraordinaire en journalisme et nouveaux médias



Habilitation en management de l'information, Université de St-Gall
Dr ès sciences (management de l'information), Université de St-Gall
Master in Banking and Finance, Kiril and Metodij University, Skopje, Macédoine

Domaines de recherche :

Nouveaux médias : tendances.
Impact des nouveaux médias sur les médias et le journalisme.
Journalisme en ligne.
Medias sociaux et journalisme.
Ethnographie de l'Internet.

La leçon inaugurale aura lieu **mercredi 17 novembre 2010 à 17h15**
Aula du 1^{er}-Mars 26

EDWARD MITCHELL

Faculté des sciences

Professeur ordinaire en biologie du sol



Docteur ès sciences (biologie),
Université de Neuchâtel
Master (Diplôme) en biologie,
Université de Neuchâtel

Domaines de recherche :

Diversité et écologie des organismes du sol.
Phylogénie, taxonomie et biogéographie des thécamoebiens et autres protistes.

La leçon inaugurale aura lieu **mercredi 8 décembre 2010 à 17h15**
Aula d'UniMail - rue Emile-Argand 11



La variabilité des langues dans le domaine gallo-romain : regards critiques sur les méthodes de la recherche

Différentes disciplines, dans le cadre des sciences du langage, s'intéressent à la variabilité des langues qui se manifeste sur les axes géographique, temporel, culturel, sociologique et situationnel. La dialectologie, en particulier dans l'aire gallo-romane, a étudié la distribution des phénomènes linguistiques sur le terrain, permettant ainsi de tracer des limites entre les systèmes et, en même temps, d'observer les continuités linguistiques. De même, le vécu des locuteurs et les situations de communication sont de nos jours reconnus par la sociolinguistique comme des facteurs principaux de la variation et de la fixation des normes dans les communautés. Celles-ci reflètent également des patrimoines immatériels des connaissances qui témoignent, en Suisse romande comme ailleurs, d'un ancrage très fort au territoire.

La gestion des migrations : un laboratoire de l'administration internationalisée

Les migrations constituent le lieu privilégié pour observer les différentes mutations qui se sont opérées au sein de l'administration. On a pu assister au passage de l'administration de police à l'administration de prestation, puis à l'administration de gestion. Depuis plusieurs années, des formes de collaboration entre Etats dans le domaine des migrations se sont intensifiées. Tel est le cas, par exemple, de la gestion des données : SIS (Système d'information Schengen), EURODAC (base de données du système de Dublin) ou encore EURES (base de données relatives aux offres d'emplois en Europe). Tel est également le cas des collaborations entre autorités dans le contrôle des frontières ou dans le renvoi des étrangers. Ce phénomène d'internationalisation de l'administration – que l'on observe aussi dans le secteur de la protection de l'environnement – n'est pas sans conséquences sur notre conception traditionnelle du droit public. C'est pourquoi, il nous a paru indispensable d'engager une réflexion de fond pour identifier les enjeux fondamentaux et apprécier les bouleversements induits au plan juridique.

Le journalisme à l'âge des médias sociaux

Les nouveaux médias changent la manière dont les contenus tels que les nouvelles, l'information et les divertissements sont produits, distribués et consommés. L'audience en ligne transforme les consommateurs d'informations et de contenus de passifs à actifs et participatifs. Les lecteurs créent ce qu'on appelle des « User-Generated content » (contenus générés par les utilisateurs) de formes diverses tels que des blogs, des vidéos et des images. Par ailleurs, des plates-formes telles que YouTube, Blogger, Digg, Twitter et autres permettent une diffusion facile et globale et offrent la possibilité de partager les contenus générés par les utilisateurs. Ainsi, de nouvelles formes de médias en ligne, complètement basés sur des contenus générés par les utilisateurs, voient le jour. Le terme de « journalisme citoyen » résume les différentes formes sous lesquelles les journalistes non professionnels peuvent publier leurs informations.

Compte tenu de la masse énorme d'informations disponibles produites surtout par des amateurs et de l'intérêt décroissant suscité par les médias conventionnels, la question qui se pose de plus en plus souvent est la suivante : « A-t-on encore besoin de journalisme professionnel ? » La réponse est clairement « Oui ». Oui, nous aurons encore besoin de journalisme professionnel dans le futur, mais sous une autre forme.

Le sol : un eldorado de biodiversité méconnue

Nous savons tous ce qu'est un sol. Nous le piétons lors de nos balades, nous le cultivons et l'utilisons de différentes manières. Mais un sol c'est aussi le lieu de vie pour de nombreux organismes vivants en général méconnus ou du moins insuffisamment appréciés pour les services qu'ils nous rendent. L'Homme a exploré l'Univers et les fonds océaniques mais nous ignorons encore beaucoup de la diversité des organismes vivant dans le sol. Mieux connaître cette diversité, qu'elle soit micro- ou macroscopique, et les rôles de ces organismes est un grand défi actuel. Il est d'autant plus nécessaire de le relever que ces organismes sont de plus en plus exposés aux actions directes et indirectes de l'Homme (changements climatiques, pollution, espèces invasives, etc.).

